

Inventaire des subventions octroyées en 2025, établi en vertu de l'article 6, §1<sup>er</sup>, al. 2, 2° des décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française, relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises

Bénéficiaire	Description subvention	Budget 2025 (€)
Communes bruxelloises	Subventions de fonctionnement pour la prévention de la criminalité	28.000.000
Zones de police bruxelloises	Subventions de fonctionnement aux zones de police	35.000.000
Académie Régionale de Police (ARPB)	Subventions de fonctionnement à l'ARPB (ERIP)	4.350.000
Académie Régionale de Police (ARPB)	Subventions d'investissement à l'ARPB (ERIP)	373.000
École Régionale d'Administration Publique (ERAP)	Subventions de fonctionnement aux ASBL des administrations publiques	528.000
ASBL privées (appel à projets)	Subventions de fonctionnement aux associations privées	2.406.485
ASBL privées (Réseau intersection)	Subventions de fonctionnement aux associations privées	50.000
ASBL privées (Transit)	Subventions de fonctionnement aux associations privées	4.671.158,86
ASBL privées (Infor Jeunes)	Subventions de fonctionnement aux associations privées	376.000
<b>Total</b>		<b>75.754.643,86</b>